

Justificatif généré le 05/08/2022

Support de parution :  **Actu-Juridique.fr**

Date de parution : 05/08/2022
Département : (92) Hauts-de-Seine
URL de l'annonce : www.actu-juridique.fr/a/623102
N° d'annonce : 623102

Aux termes d'un acte SSP du 21/07/2022 enregistré au SPFE de VANVES 2, Dossier 2022 00085948, Réf 9224P02 2022 A 02309, le 25/07/2022,

La Société BOUCHERIE DE VANVES, SAS au capital de 1.500 €, ayant son siège social 22 rue de la République 92170 Vanves, 843 524 638 RCS Nanterre,

a cédé à la Société BOUCHERIE DU VILLAGE, SAS au capital de 2.000 €, ayant son siège social 22 rue de la République 92170 Vanves, en cours d'immatriculation au RCS de Nanterre, un fonds de commerce de **boucherie-charcuterie-traiteur** sis et exploité au 22 rue de la République 92170 Vanves au prix de 20.000 €.

Entrée en jouissance au 21/07/2022.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues dans leurs formes légales dans les dix jours de la publication légale au BODACC, au fonds vendu pour la validité et au Cabinet de Maître Marc MANCIET, Avocat à Paris (8ème), 1 rue du Faubourg Saint-Honoré 75008 Paris, pour la correspondance.

Vérifier la validité de l'annonce
Code de vérification : aellOPift
<https://digitalisation.actulegales.fr/#aellOPift>

